OCTOBRE 2026

LES ÉCHOS DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 49



C'est la rentrée !

TOUTES LES NOUVEAUTÉS CONCERNANT LA VIE DU VILLAGE.



COMMUNE, RPI,
CCPH, BUDGET...



ANIMATION
CULTURE ET PATRIMOINE



Les entreprises implantées sur le village

Alo et Vera
Conseillère et Distributrice Indépendante Agréée FOREVER – Produits de bien-être à base l'Aloe Vera
Alexandra JIRACEK
aloetvera5@gmail.com
foreverliving.fr

Animal'union
Médiation animale
Morgane MERLE
06.99.75.41.08
mediationanimale78@outlook.fr

Anyvea Solutions
Travaux d'installation et maintenance de tout système de chauffage, ventilation, climatisation et équipements thermiques
Narcisse YONKEU
06.71.89.74.36
anyevasolutions@outlook.fr

Les Ciseaux d'Aurel
Coiffeur à domicile
Aurélien LE GAC CHAPERON
06.98.55.16.89
lesciseauxdaurel@hotmail.com
Page Facebook - Page google

Les Partenaires du Multiservices
Prestataire de service nettoyage, bâtiment et Hygiène 3D
Claudio ALVES
06.13.28.74.41
Partenaireshygiene3d@gmail.com

QG de la Menuiserie
Artisan poseur – Menuiserie intérieure et extérieure
06.99.85.34.54
qgdelamenuiserie@gmail.com

SEIDAR
Electricité générale du bâtiment
Jean-Yves BOEGLIN
06.87.96.65.85
contact@seidar.fr

Votre activité n'est pas encore répertoriée sur le site internet de la commune ?

Pour contribuer à son actualisation, vous pouvez adresser un mail à :

mairie@smdc78.fr

Vie communale

Espaces verts & Environnement

Budget

Travaux & Urbanisme

École, RPI & Les p'tits loups

Culture, Patrimoine, Animation

Vie associative

Infos pratiques



Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouveau numéro des Échos de Saint-Martin-des-Champs.

Ces premiers mois ont été particulièrement riches et nous ont permis de prendre la mesure des nombreux sujets qui font le quotidien d'une commune comme la nôtre : entretenir nos équipements, préparer l'avenir de notre école et celui de l'accueil des enfants, veiller à notre assainissement, accompagner nos associations et répondre aux imprévus.

Nous pouvons nous appuyer sur le travail accompli par l'équipe municipale précédente, que je tiens à remercier, et sur une situation financière qui permet d'envisager l'avenir avec confiance et responsabilité.

Mais ces premiers mois m'ont surtout confirmé une conviction : Saint-Martin est un village auquel ses habitants sont attachés et où beaucoup sont prêts à donner de leur temps et de leur énergie.

Élus, agents, associations, bénévoles, habitants : c'est avec vous que nous avons envie de faire vivre et évoluer Saint-Martin.

Bien à vous !

Contacter la mairie

- Mail : mairie@smdc78.fr
- Téléphone : 01.30.93.42.60

S'informer et suivre l'actualité

- Application « Panneau Pocket »

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi de 10h à 12h et jeudi de 17h à 19h30

Permanence des élus

Le jeudi de 17h à 19h30 et le 2ème samedi de chaque mois de 10h à 12h sur rdv

L’équipe municipale



Arnaud Collet absent sur la photo.



Benoît Tiers
Maire de
Saint-Martin-des-Champs



Damien Le Gac
1er adjoint



Audrey Grelet
2ème adjointe

Le personnel communal

- Sandrine BROHET : Secrétaire de mairie
- Joaquim MOREIRA : Agent technique
- Fabien MUGNIER : Adjoint technique de restauration
- Florent PRIME : Adjoint d’animation
- Béatrice JOUAN : Agent d’entretien des locaux communaux

Commissions municipales

Travaux - Voirie - Sécurité - Assainissement
Élu référent : Ludovic Lacord

Urbanisme - Cimetière
Élu référent : Ludovic Lacord

Entretien - Espaces verts
Élu référent : Dominique Dumonnet

Environnement - Patrimoine
Élu(e) référent(e) : Martine Alba Tiers

Finances - Budget
Élu référent (Budget) : Arnaud Collet
Élue référente (Subventions) : Carine Lerenard-Dijoux

Animation - Fête - Salle Polyvalente
Élu(e) référent(e) : Marielle Duchon

Culture - Associations - Intergénérationnel
Élu(e) référent(e) : Catherine Chevillet

Communication
Élu référent : Damien Le Gac

École - RPI - P’tits loups
Élu référent : Julien Tegero-Latour

Ensemble, faisons vivre notre village

En juin, le conseil municipal a adopté un règlement intérieur et une charte permettant aux habitants volontaires de participer aux commissions municipales en tant qu'« Habitants associés ».
Ils pourront partager leurs idées et mettre leurs compétences au service du village. Selon les sujets, la commune proposera également aux habitants de contribuer à des projets ponctuels.
Chacun pourra ainsi s'investir selon ses envies et ses disponibilités, tandis que les décisions resteront de la responsabilité du conseil municipal.
Vous avez envie de participer, envie de vous investir ? Contactez la mairie ou un élu : votre contribution sera la bienvenue !

Les clés du village

Mairie, école, salle polyvalente, église, locaux techniques… La commune possède de nombreuses clés confiées aux élus, agents, enseignants et associations.
Tous les trousseaux ont été vérifiés afin que chacun dispose des clés utiles à ses missions. Un nouvel outil de suivi facilite désormais leur attribution et leur restitution.
Un travail discret et minutieux, mais essentiel pour faciliter le quotidien de chacun et renforcer la sécurité du village.

Mieux accompagner les personnes vulnérables

Les épisodes de canicule ont été éprouvants pour tous, en particulier pour les personnes les plus fragiles.
La première canicule nous a pris de court, alors que le registre communal des personnes vulnérables était en préparation.
Désormais opérationnel, ce dispositif permet d'apporter une attention particulière aux personnes inscrites en cas de canicule, de grand froid, de crise sanitaire ou de toute autre situation exceptionnelle.

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un dispositif de veille et de soutien pour les habitants
de Saint-Martin-des-Champs les plus fragiles.

POURQUOI S'INSCRIRE ?
Être contacté par la mairie en cas de canicule, grand froid, crise sanitaire ou événement exceptionnel.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

1. Les personnes âgées de 65 ans et plus
2. Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
3. Les personnes en situation de handicap
4. Les personnes isolées ou fragiles

COMMENT S'INSCRIRE ?
Inscription gratuite, volontaire et strictement confidentielle.
Par mail, par voie postale ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie.
MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS • 01 30 93 42 60 • mairie@smdc78.fr

Des locaux entretenus pour les P'tits Loups

La municipalité et l'association des P'tits Loups ont mené plusieurs actions d'entretien dans le dortoir et le local de l'association : nettoyage approfondi des locaux, détartrage des sanitaires, entretien des placards et remise en état de différents équipements.
Des travaux de sécurité ont également été réalisés avec la réparation du perron et le retrait du grillage devant la porte de secours afin de faciliter une éventuelle évacuation. Consciente de la vétusté du bâtiment, la municipalité veille à maintenir des locaux propres, sûrs et accueillants pour les enfants, tout en réfléchissant à des solutions pour l'avenir.

Un grand merci aux bénévoles des P'tits Loups pour leur engagement et leur aide précieuse.

Une nouvelle alarme pour sécuriser la mairie

Lors du violent orage qui a touché Saint-Martin-des-Champs en 2025, la foudre a endommagé le système d'alarme de la mairie, le mettant hors service.
Afin de garantir sans délai la sécurité des locaux, des données et des dossiers administratifs de la commune, une nouvelle alarme a été installée immédiatement, sans attendre l'issue des démarches auprès de l'assurance.
Les déclarations d'assurance, engagées par l'ancienne municipalité puis suivies par la nouvelle équipe municipale, ont permis à la commune d'obtenir une indemnisation pour le remplacement de cet équipement. Cette prise en charge a ainsi limité le coût de cette intervention pour les finances communales, tout en garantissant la protection des locaux municipaux.

Inondation à la mairie : une intervention rapide







Le 1er juin, une importante fuite d'eau a provoqué l'inondation de la cave de la mairie. Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux et 50 m3 ont été évacués durant une matinée.
Grâce à l'intervention d'un plombier, aidé par Joaquim, employé communal, et Benoît Tiers, la fuite a été localisée puis réparée dans la journée.
Cet incident a fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de notre assurance. Malheureusement, celle-ci n'a pas pu être prise en charge, la fuite étant située à l'extérieur des bâtiments communaux.
Lors de la recherche de la fuite, plusieurs regards enterrés et cassés ont été découverts. Ils ont été rénovés pour pouvoir y accéder au cas où. L'aération naturelle de la cave a également été agrandie et restaurée afin d'améliorer la circulation de l'air tout en empêchant les infiltrations d'eau de pluie.
Enfin, d'autres réparations ont été réalisées à l'école et à la mairie, notamment sur une fuite d'évacuation et un ballon d'eau chaude.

Végétation débordante

un geste pour la sécurité de tous

Haies, arbres et arbustes qui empiètent sur le domaine public peuvent gêner les déplacements, réduire la visibilité et présenter un risque pour les piétons comme pour les automobilistes.

Nous remercions chaque riverain de veiller à entretenir régulièrement sa végétation en taillant les haies et en élaguant les branches qui dépassent sur la voie publique. Un geste simple qui contribue à la sécurité et au bien-vivre de tous.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE EFFECTUES PAR LES PARTICULIERS

* les jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

* les samedis :

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 00

* les dimanches et jours fériés :

de 10 h à 12 h

Herbe, fossés et canalisations

un entretien permanent

D'avril à septembre, l'herbe a poussé, nous l'avons coupée, elle a repoussé, nous l'avons recoupée… rarement assez vite pour que, d'Elleville à Corbeville, le village soit rasé de près !

Toutefois, dans le même temps, l'eau, pourtant rare cet été, cherchait son chemin. Lors de l'orage de juillet, elle a débordé des fossés, entraînant avec elle une grande quantité de gravillons qui est arrivée dans le dégrilleur du lagunage.

Tous les avaloirs, dont certains étaient bouchés, ont été nettoyés successivement. Un travail long et pénible mais qui reste néanmoins nécessaire.

Les tuyaux et fossés à curer nécessiteront, quant à eux, l'intervention d'un professionnel.

Lors de ce même orage, l'eau a débordé d'une canalisation envahie par les racines des arbres, inondant le sous-sol d'une propriété. La même équipe a exploré cette canalisation par 2 mètres de profondeur pour tenter un débouchage, mais sans succès. L'intervention d'un professionnel, là encore, sera nécessaire.



Des finances solides pour préparer l'avenir

La commune aborde les prochaines années avec une situation financière solide. En 2025, ses recettes courantes ont progressé tandis que ses dépenses sont restées maîtrisées. Elle a ainsi retrouvé une capacité d'épargne positive.

2025 en quatre chiffres



D'où viennent les 279 000 € de recettes ?

235 000 € Impôts et recettes fiscales

Environ 190 000 € d'impôts locaux, principalement les taxes foncières · 36 000 € liés aux ventes immobilières · 7 000 € versés par la CCPH

19 000 € Loyers et locations

Appartement au-dessus de la mairie · Salle Polyvalente

16 000 € Aides publiques et participations

6 700 € de solidarité rurale · 4 800 € d'aide aux petites communes · 3 100 € pour le regroupement scolaire · 1 600 € d'autres compensations

9 000 € Autres recettes

Services et remboursements

SYNTHÈSE La fiscalité locale constitue l'essentiel des ressources courantes. En 2026, la partie communale de la taxe foncière augmente de 1 % afin d'accompagner l'évolution des coûts et de préserver la capacité à financer les futurs projets.

À quoi servent les 255 000 € de dépenses courantes ?

116 500 € Personnel communal

Salaires, cotisations sociales et frais liés aux agents

79 900 € Services, énergie et entretien

Bâtiments, voirie, fournitures, assurances et prestations extérieures

44 900 € Contributions et vie communale

Service d'incendie, élus, associations, logiciels et autres contributions

13 700 € Autres charges

Reversements, intérêts de l'emprunt et dépenses ponctuelles

Comment financer les futurs projets ?

Épargne de la commune + subventions recherchées + trésorerie disponible + emprunt utilisé avec mesure

Le budget 2026 prévoit des enveloppes pour les bâtiments communaux, la voirie, les réseaux et certains équipements. Leur inscription prépare les interventions nécessaires ; elle ne signifie pas que toutes les sommes seront dépensées. Les priorités seront définies progressivement, les coûts étudiés et les aides systématiquement recherchées. Le faible endettement et la fin du prêt en 2029 renforcent cette capacité.

L'ASSAINISSEMENT : UN BUDGET DISTINCT Le service dispose de son propre budget, alimenté notamment par la redevance payée par les usagers. Après les travaux importants réalisés sur la station d'épuration en 2025, le budget 2026 prévoit principalement son entretien, les obligations réglementaires et une réserve pour les réparations urgentes. L'emprunt ayant financé la station est désormais remboursé.

Salle polyvalente à la location				
Période	Habitants de la commune		Extérieurs	
	A la journée	Week-end	A la journée	Week-end
Du 1er avril au 30 septembre	200 €	350 €	500 €	800 €
Du 1er octobre au 31 mars	250 €	400 €		
OPTIONS	– Prestation de ménage : 150 € – 1 table et 2 tréteaux : 5 € – 1 banc : 5 € – 1 table, 2 tréteaux et 2 bancs : 10 € – Petite tente : 75 €			

Consulter la mairie ou le site internet pour plus d'informations.

Travaux & Urbanisme

Château d'eau d'Elleville : restez vigilants !

Des écoulements inhabituels ont été signalés au château d'eau d'Elleville. La SAUR a identifié un problème sur les capteurs commandant la vanne de décharge et poursuit ses interventions.
La SAUR ne disposant pas d'alerte à distance, vos signalements permettent une intervention plus rapide.
En cas d'écoulement au château d'eau ou de fuite dans la rue ou à votre domicile, contactez le service d'urgence au 01 77 78 80 09.
Merci pour votre vigilance !

Nos lagunages : un système naturel pour traiter les eaux usées

Notre commune dispose de 2 stations d'épuration : rue du Prieuré et chemin de Corbeville.





Il s'agit de bassins dans lesquels les eaux usées provenant de nos habitations sont traitées naturellement grâce à l'action combinée du soleil, des bactéries et des plantes aquatiques. Ce procédé écologique permet de purifier l'eau avant son retour dans le milieu naturel.

Pour fonctionner correctement, le lagunage a besoin que seules les eaux usées domestiques y soient envoyées.

Les toilettes ne sont pas une poubelle !

De nombreux déchets sont encore retrouvés dans les réseaux d'assainissement et dans les lagunages. Pourtant, seuls le papier toilette et les matières naturelles doivent être jetés dans les WC.



Situation administrative des stations d'assainissement

Le contexte

Notre commune dispose de deux stations d'assainissement collectif :

- une station de lagunage, desservant 83 logements ;
- une station à filtres plantés de roseaux, desservant 14 logements.

Ces deux installations, mises en service en 2013, n'ont jamais fait l'objet d'une déclaration officielle auprès de l'administration.

Comment le problème a été découvert :
Cette absence de déclaration a été mise en évidence en 2025, à l'occasion du curage et de l'évacuation des boues du premier bassin de la station de lagunage.

Les démarches de régularisation engagées :
Face à ce constat, l'ancien conseil municipal a lancé en 2025 une procédure de régularisation :

✅ Constitution d'un dossier « loi sur l'eau », confié à la société Verdi ;

✅ Dépôt du dossier auprès de la police de l'eau en mars 2026 ;

✅ Réception, en mai 2026, du récépissé d'enregistrement délivré par la DDT pour les deux stations.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les deux stations sont désormais officiellement connues de l'administration. Cependant, l'autorisation d'exploitation n'est pas encore obtenue.

Ce qu'il reste à faire :

La police de l'eau exige la production, avant fin 2026, des documents suivants :

Document requis	Nombre
Scénarios SANDRE « collecte »	2 (un par station)
Scénarios SANDRE « station »	2 (un par station)
Cahier de vie	2 (un par station)
Analyse des risques et des défaillances	1 étude globale
Schéma directeur d'assainissement	1 étude globale

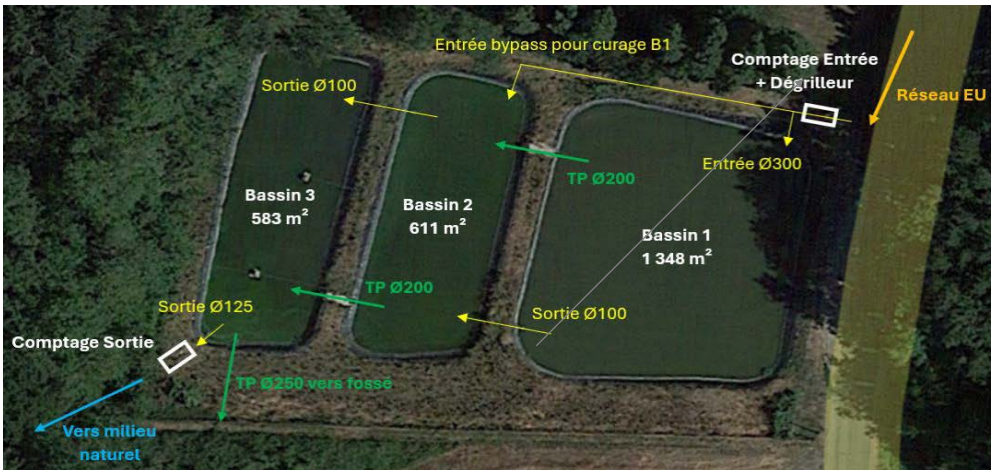
Où en sont les chiffrages ?

Des devis sont en cours d'instruction auprès de la SAUR et de plusieurs bureaux d'études. Les premières propositions reçues étant élevées, la commune, avec l'appui de la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais), cherche à élargir le nombre de cabinets d'ingénierie consultés afin d'obtenir des offres plus compétitives.

Notre station d'épuration naturelle : un équipement essentiel

La station d'épuration située à l'entrée du Bourg assure le traitement des eaux usées de plusieurs logements grâce à un procédé entièrement naturel appelé lagunage. Contrairement à une station d'épuration classique, aucun traitement chimique n'est utilisé. L'épuration est réalisée naturellement grâce à l'action combinée des bactéries, des algues, des plantes aquatiques et de la lumière du soleil.
Le système est composé de trois bassins successifs de 1 348 m², 611 m² et 583 m². L'eau traverse progressivement chacun d'entre eux avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Comment fonctionne la lagune ?



Dégrilleur permettant de retenir les déchets les plus grossiers que l'employé municipal vide chaque semaine.



1 Bassin n° 1

La décantation

Les matières les plus lourdes se déposent naturellement au fond du bassin. Les bactéries présentes dans les boues commencent alors à dégrader la pollution organique.

2 Bassin n° 2

Le traitement biologique

Sous l'action du soleil, les algues produisent de l'oxygène qui permet aux bactéries de poursuivre le travail d'épuration. C'est le cœur du dispositif.

3 Bassin n° 3

L'affinage

Dans ce dernier bassin, l'eau poursuit sa clarification. L'exposition au soleil contribue également à réduire naturellement certains micro-organismes avant le rejet de l'eau.

83 logements raccordés

3 bassins

0 station de mesure

100 % boues évacuées en valorisation

Autosurveillance réglementaire

Retrait des lentilles d'eau : une intervention nécessaire

Au fil du temps, des végétaux aquatiques appelés lentilles d'eau peuvent se développer à la surface des bassins. Si leur présence est normale en quantité limitée, leur prolifération excessive peut perturber le bon fonctionnement de la station. En recouvrant totalement la surface de l'eau, elles empêchent la lumière de pénétrer dans les bassins et réduisent l'oxygénation nécessaire à l'épuration naturelle.

Au printemps 2026, le premier bassin était entièrement recouvert sur une épaisseur de plusieurs centimètres. Afin de préserver les performances de la lagune, la commune a fait intervenir l'entreprise spécialisée KERVEA.

Notre lagune avant l'intervention



Le résultat après 2 jours de pompage



Comment s'est déroulée l'opération ?

1. Regroupement

Un barrage flottant a permis de rassembler et concentrer progressivement les lentilles vers une zone de collecte





2. Aspiration

Une pompe installée en bordure de bassin a aspiré simultanément l'eau et les végétaux flottants. Le tuyau d'aspiration étant maintenu par trois flotteurs.



3.Séparation

Un tamis vibrant a ensuite séparé les lentilles de l'eau, qui a pu être réintroduite directement dans le bassin.



Les résultats

L'intervention s'est déroulée sur 2 jours et a permis de retirer entre 30 et 40 m³ de lentilles d'eau. A l'avenir, la commune devra envisager un investissement sur certains équipements ou faire appel à ce type de société pour éviter ce phénomène.

Rentrée scolaire 2026



C'est la rentrée !
Après la parenthèse estivale, les écoliers ont repris le chemin de l'école ! Avec eux, c'est le rythme familier de la vie scolaire qui reprend dans notre village.
Notre RPI avec Osmoy accueille cette année 80 élèves, dont 40 à Osmoy et 40 à Saint-Martin.

L'école de Saint-Martin compte deux classes de vingt élèves : celle de Mme Vintam, directrice de l'école, qui accueille 8 CE1 et 12 CE2, et celle de Mme Matty, composée de 12 CM1 et 8 CM2.
Les plus jeunes du RPI, de la petite section au CP, suivent quant à eux leur scolarité à l'école d'Osmoy, où ils grandissent et progressent au fil de leurs premiers apprentissages (9 PS, 11 MS, 8 GS et 12 CP).

Deux écoles, plusieurs niveaux, mais une même rentrée pour tous, avec son lot de découvertes, de projets, de travail… et, de joyeux moments de récréation !
Nous souhaitons à tous les enfants du RPI, ainsi qu'à leurs enseignants, une très belle année scolaire, pleine de curiosité, de plaisir d'apprendre et de réussites.

L'école : anticiper aujourd'hui pour préserver demain

Notre école fonctionne dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), qui permet à plusieurs communes de mutualiser leurs effectifs et de maintenir des classes dans nos villages.

Ces dernières années, les petites sections de maternelle de Flexanville venaient compléter les effectifs de notre RPI. À la rentrée, ce ne sera plus le cas : confrontée elle-même à la perspective d'une fermeture de classe, Flexanville a choisi d'accueillir à nouveau ses petites sections. Cette évolution intervient dans un contexte général de baisse du nombre d'enfants scolarisés dans nos communes rurales et pourrait, à terme, fragiliser certaines classes de notre RPI.

Une réflexion est ainsi engagée avec la commune d'Osmoy et l'Inspection académique sur la possibilité de constituer, à l'avenir, un RPI élargi à trois, voire quatre communes. Rien n'est décidé à ce stade. Il s'agit au contraire de prendre le temps d'étudier les différentes possibilités afin de construire une organisation durable.

Préserver une école dans notre village est essentiel : au-delà de l'enseignement, elle contribue à la vie de Saint-Martin-des-Champs. Nous souhaitons nous donner toutes les chances de la conserver.

Nouveau prestataire de cantine scolaire

À compter de la rentrée de septembre, Convivio devient le nouveau prestataire de la restauration scolaire du RPI de Saint-Martin-des-Champs et Osmoy, pour les 4 prochaines années.

Parmi les deux offres étudiées, Convivio présentait un coût légèrement supérieur à celui de Yvelines Restauration. Les communes ont néanmoins fait le choix de privilégier la qualité et les engagements proposés : attention portée à l'origine et aux filières des produits, produits bénéficiant de labels de qualité, meilleure prise en compte du bien-être animal et suivi régulier des engagements.

Le passage aux contenants inox constitue également une évolution importante. En remplaçant les contenants plastiques, ils permettent de réduire les déchets et de limiter l'exposition des enfants aux particules de plastique.
Depuis 2020, le tarif du repas facturé aux familles était resté inchangé à 5 €, malgré l'inflation et l'augmentation du coût des denrées alimentaires. À compter de la rentrée, il passera à 5,80 € pour le premier enfant, avec un tarif dégressif de 5,50 € pour le deuxième et de 5 € à partir du troisième.
Cette évolution permet d'accompagner l'augmentation générale des coûts et l'amélioration qualitative souhaitée, tout en maintenant une participation importante des communes au financement de la restauration scolaire.
À travers ce nouveau marché, notre objectif est simple : proposer aux enfants des repas de meilleure qualité, plus transparents et plus durables, tout en veillant à préserver un équilibre entre la participation des familles et celle des communes.

Avec la commune, les P'tits loups ont fleuri le parking de l'école.

Les enfants des P'tits loups ont orné les bacs de fleurs, sur le parking de l'école.
Fabien, Mathieu et Florent ont encadré les petits jardiniers « en herbe » afin d'accompagner le printemps dans son travail d'embellissement du village.







Sécurisation des abords de l'école

Dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation des équipements communaux, la commune a procédé à la rénovation des aménagements situés entre la cour de l'école et le cimetière.
L'ancienne clôture, devenue vétuste, présentait un risque pour la sécurité des enfants : elle menaçait de s'effondrer et plusieurs vis étaient apparentes. Elle a donc été déposée.





Les poteaux existants ont été rénovés et repeints en gris, avant l'installation d'une nouvelle clôture en châtaignier, plus sûre, plus durable et parfaitement intégrée à son environnement.

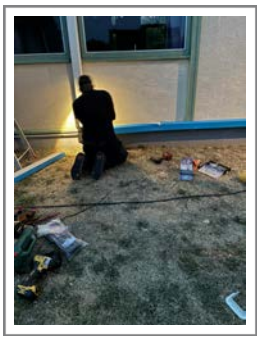
Le portail donnant accès au local poubelles, situé entre l'école et le cimetière, a également été entièrement rénové. Très abîmé, il pouvait provoquer des écorchures ou des blessures au contact des parties détériorées. Sa remise en état permet désormais une utilisation en toute sécurité.

Canicule: des solutions dans l'urgence

Cela n'a échappé à personne : en juin et en juillet, il a fait chaud, très chaud, trop chaud pour certains et notamment pour les enfants.
Dans l'urgence, lors de la première vague de chaleur, nous avons équipé l'école de 2 climatiseurs mobiles. Solution d'urgence qui a permis aux élèves et aux enseignantes de terminer l'année scolaire dans de meilleures conditions. Une solution plus pérenne est en cours d'étude.

Les P'tits Loups étaient dans une situation encore plus compliquée, la vétusté du bâtiment rendant la température difficilement supportable malgré l'installation des deux climatiseurs mobiles de l'école. Impossible de garder les enfants à l'intérieur et impossible de les laisser dehors. La mairie d'Osmoy est alors venue à leur secours en accueillant le centre de loisirs pendant une semaine dans sa salle polyvalente climatisée.
Une climatisation a finalement été installée le 21 juillet.
Merci à Narcisse et aux Osmoyens pour leur aide précieuse.









Une église vivante avec l'engagement de tous

Notre patrimoine

Notre église est un lieu de patrimoine, de recueillement et de partage. C'est avec beaucoup de plaisir que nous la voyons vivre au quotidien grâce à l'engagement de plusieurs bénévoles que nous souhaitons remercier chaleureusement. Chaque jour, ils prennent le temps d'ouvrir et de fermer l'église, veillent à son entretien et participent à son embellissement en fleurissant les lieux, en préparant les décorations pour les différentes célébrations et en assurant la présence des bougies. Grâce à eux, chacun peut profiter d'une église accueillante, entretenue et vivante.





Tout au long de l'année, de nombreux randonneurs et pèlerins de passage à Saint-Martin-des-Champs poussent également les portes de notre église pour y faire une halte. Avec l'aide des bénévoles, les crédenciales (autocollants d'étape à apposer dans le carnet du pèlerin) sont désormais de nouveau disponibles, permettant de marquer leur passage dans notre commune.

Entretien de l'espace

De son côté, la municipalité veille également à l'entretien des abords de l'église. Le perron et les pavés ont ainsi été nettoyés au printemps, tandis qu'une affiche a été installée près de la fontaine afin de rappeler son bon fonctionnement et d'éviter tout gaspillage d'eau.

Concert de la chorale

Le 2 mai, la chorale de notre village, « Des Chants à Saint-Martin », a offert une belle représentation dans l'église.

Ce moment convivial a permis aux habitants de redécouvrir ce lieu sous un autre regard, porté par la musique et le plaisir d'être ensemble.



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2026, la cérémonie de commémoration s'est tenue auprès du monument aux morts sur le parvis de l'église.



Un grand merci à toutes les personnes qui, par leur disponibilité et leur engagement, contribuent à faire vivre, entretenir et valoriser ce patrimoine auquel nous sommes tous attachés.

Repas des anciens



Le 3 juin 2026, 32 seniors de Saint-Martin-des-Champs se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un agréable moment de convivialité autour d'un menu préparé par notre traiteur habituel, MBRA d'Arnouville-lès-Mantes.

Ce fut aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec notre nouveau maire (en baskets !), Benoît Tiers, qui a souhaité la bienvenue aux convives et présenté quelques élus présents.

Autour de la table en U, joliment fleurie par Anne de Mulder, les conversations sont allées bon train. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les deux précédents maires, Jacques Bazonnet et Stéphane Bazonnet.

En fin de repas, Denise Duchon nous a réservé une belle surprise en racontant une histoire croustillante qui a fait rire toute l'assemblée. Puis, place à la musique et à quelques pas de danse !

Au moment de se quitter, chacun s'est promis de renouveler cette belle expérience l'année prochaine.

Texte de Sylviane Boutel





Silence... Ça tourne !

Cet été, Saint-Martin-des-Champs a accueilli le tournage de plusieurs scènes du film « L'équipe », réalisé par Suzanne Lindon. Du 6 au 30 juillet, le Collège de Corbeville et plusieurs propriétés du village ont ainsi servi de décor et accueilli les équipes de tournage.



Pour remercier la commune de son accueil, AD VITAM FILMS a fait un don de 2 000 € à la caisse des écoles, qui contribuera au financement des projets.



Un grand merci aux habitants qui ont facilité leur installation et contribué à cette belle aventure !

Le week-end à Saint-Martin dans les années 60

Imaginez un monde sans IA, sans iPhone, sans smartphone ni téléphone portable, sans ordinateur bien sûr, mais aussi sans télévision. Les automobiles sont rares.



On s'ennuie à Saint-Martin le week-end ?
Que nenni ! On va au CINÉMA !
Où ? À Septeuil ! Comment ? Voilà l'histoire :

Le cinéma de Septeuil, le « Foyer Rural » (c'était déjà son nom), a été créé en 1957 grâce à Henri NAVARO, 2e adjoint au maire, Robert TACHON et Louis CURVELIER, instituteur et secrétaire de mairie.

Des séances sont programmées le vendredi soir, le samedi soir et le dimanche après-midi.

Quelle nouveauté !! Mais... comment s'y rendre ?

Pas de problème. La société des Cars Hamayon organise un « ramassage » qui n'a rien de scolaire : deux cars, vite remplis, sillonnent le secteur : Garancières, Goupillières, Flexanville, Ferranville, Villiers-le-Mahieu, Osmoy, Saint-Martin, bien sûr. Et aussi Courgent, Mulcent et Rosay.

Et l'on paie sa place dans le car : 155 anciens francs, ou 1,55 nouveau franc (le nouveau franc est arrivé en 1960, mais on pense encore en anciens francs).

Si l'on convertit en euros, cela ne fait pas grand-chose. À vos calculettes !

On y va souvent en famille, même si les garçons de 13 ou 14 ans, eux, prennent parfois leur mobylette... ou leur bicyclette pour frimer un peu.

La séance débute à 21h et chacun cherche à occuper les premiers rangs de la salle, avec son plan incliné, son estrade et son plein écran.

On n'est pas toujours discipliné chez les jeunes... Mais le garde-champêtre et certains élus veillent à faire régner l'ordre.

Il suffit parfois de menacer d'être privé de séance pour transformer les galopins en enfants de chœur !

La salle est comble et la séance (tous publics) peut commencer. L'opérateur, M. Henri DAVIER, qui est aussi le droguiste de Septeuil, s'affaire.

Le dernier film projeté à Septeuil, en 1969 (sauf erreur), est « Le Pont de la rivière Kwaï ». Un classique !

Un bémol, cependant : l'opérateur a passé la bobine à l'envers, si bien que les spectateurs ont découvert la fin du film avant le début !

Le Foyer Rural n'est plus un cinéma. On y pratique désormais de nombreuses activités sportives, notamment au sein de l'association FRvescences.

Propos recueillis par Catherine Chevillet auprès de Nelly Bignault (qui, avant de s'installer à Saint-Martin en 1966, a vécu à Goupillières).

Culture, Patrimoine Animation

Retraite aux flambeaux : un 14 juillet reporté mais réussi

La célébration du 14 juillet, fête nationale, avait été annulée par décision préfectorale, et en raison des dures conditions climatiques . Report au samedi 29 août !



Au programme : verre de l'amitié, friandises et jeux en bois de la société de Saint-Martin-des-Champs « Ocopain » pour animer le début de soirée.

Suivi d'une belle balade aux lampions dans les rues de la commune. Le cortège étant guidé par le son de l'accordéon de Vasyl.

Merci aux personnes présentes, à Benjamin Decoster et sa société de jeux en bois « Ocopain » ainsi qu' à Vasyl pour la musique !

Fête des voisins

Une grande première sur la place d'Elleville



On craignait :
- l'orage qui finalement ne s'est manifesté que le lendemain soir.
- une trop grande chaleur mais la place arborée et l'horaire de fin de journée ont rendu la rencontre agréable.

Grands et petits, seniors et jeunes, et même très jeunes, nous nous sommes retrouvés pour bavarder, nous restaurer, faire connaissance, jouer, regarder le match à la télé (eh oui, Ludovic et Gaëtan ont judicieusement improvisé un "coin télé" entre les hauts arbres de la place). Petit à petit, chacun a regagné ses pénates, mais il faisait bien nuit lorsque les derniers sont partis …
A refaire ! Absolument !
Et un grand merci à Evelyne et Ludovic, les éléments moteurs de la soirée.



Le Tennis Club de Saint-Martin-des-Champs peut se réjouir de sa belle dynamique. Les cours de tennis encadrés par Philippe, notre professeur, rencontrent un véritable succès et affichent régulièrement complet.

Le Tennis Club de Saint-Martin-des-Champs tient particulièrement à conserver ce qui fait son identité : un club convivial, familial et accessible à tous.

C'est parti pour une 4e saison !

Après une année 2026 riche en évènements, la chorale « Des chants à Saint-Martin » a repris ses activités le mercredi 9 septembre.

Cette année, elle vous concocte un programme qui vous fera rêver et voyager sous les étoiles.

Rendez-vous le 29 ou 30 mai 2027 (à définir) pour une nuit spéciale qui vous enchantera.
Envie d'essayer ou juste de vous informer de nos activités, concerts, partenariats ? Contactez-nous par mail à chorale.saintmartindeschamps@gmail.com.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) Le Cerisier des Champs organise tout au long de l'année de nombreux événements pour les enfants et les familles du RPI : boum d'Halloween, Chandeleur, carnaval, Pâques, fête de fin d'année… Elle a également offert aux enfants un spectacle de magie en décembre dernier.

Les fonds récoltés permettent de participer aux sorties scolaires et à l'achat de matériel pour les écoles.
Parents, n'hésitez pas à rejoindre l'APE, à proposer vos idées ou simplement à donner un coup de main ponctuellement. Toutes les aides sont les bienvenues !

Agenda des animations 2026

NOVEMBRE	Vendredi 20	*Salle polyvalente*	19h30	Soirée du beaujolais nouveau
	Samedi 21 & Dimanche 22	*Salle polyvalente*	14h - 18h	Exposition Saint M'Arts des champs
DÉCEMBRE	Samedi 5	*Salle polyvalente*	10h - 18h	Marché de Noël

Numéros utiles

15 SAMU
17 POLICE SECOURS
18 POMPIERS
112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

CENTRE ANTIPOISON (24h / 24 et 7j / 7) : 01 40 05 48 48

URGENCES VÉTÉRINAIRES : 3115

SAUR (eau/assainissement) : 01 30 41 96 00

SICAE-ELY : 01 34 94 68 01

GENDARMERIE de Septeuil : 01 34 97 28 70

PHARMACIE DE GARDE DE NUIT : 17 qui prévient la pharmacie

RESPONSABLES POLITIQUES

Madame Sophie PRIMAS, Sénatrice - s.primas@senat.fr
Madame Dieynaba DIOP, Députée - dieynaba.diop@assemblee-nationale.fr
Madame Josette JEAN, Conseillère Départementale du canton de Bonnières-sur-Seine

OFFICES RELIGIEUX

Pour toutes démarches religieuses, s'adresser à la paroisse de Houdan:
75 grande rue - 78550 HOUDAN - 01.30.59.61.39 - www.cathoudanais.fr
Père Pierre Bothuan: 06.12.51.71.53. secretariat@cathoudanais.fr







Loisirs

L'appli PASS DESTINATION

Le Pass Malin devient le Pass Destination sous forme d'application ! Compagnon indispensable de vos sorties loisirs à petits prix, le Pass Destination c'est -15% minimum dans près de 100 des plus grands sites touristiques des Hauts-de-Seine et des Yvelines ! Châteaux, promenade en bus sur la Seine, spectacles grandioses, aventure dans les arbres… Voici des idées de sorties au grand air !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



Le PASS +

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département des Yvelines renouvelle le dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : le Pass+.

Il s'agit d'une aide financière accordée gratuitement aux jeunes pour encourager la pratique d'activités culturelles et sportives auprès d'organismes affiliés yvelinois et altoséquanais référencés sur le site passplus.fr

- Un porte-monnaie électronique de 80 € à dépenser pour des activités culturelles et sportives (100 € pour certains jeunes sous conditions) ;
- Des bons plans toute l'année : invitations, réductions, jeu-concours…



PAYS HOUDANAIS

Adresse: 22 Porte d'Epernon 78550 Maulette
Tél: 01 30 46 82 80
Site web: cc-payshoudanais.fr/fr/accueil.html



Scanner pour accéder au site internet du village de Saint-Martin-des-Champs !

Directeur de publication
Benoît Tiers, Maire

Rédaction
Damien Le Gac Chaperon, Martine Tiers
Julien Tegero-Latour

Photographies
Équipe municipale
Charlotte Huet

Impression
Agence Créatis
Tél. 01 30 46 80 02 / agence-creatis.com

Pour la préservation de notre environnement, sachez que les Échos de Saint-Martin sont imprimés sur du papier recyclé.